

37 enfants accidentés sur le chemin de l'école

En 2016, il y a eu deux accidents avec blessés graves, par contre aucun n'a été mortel en trois ans

En 2016, 37 enfants âgés de 3 à 17 ans ont été accidentés sur le chemin de l'école. Heureusement, en général, les blessures sont légères. Dans notre région, aucune collision n'a eu d'issue fatale avec un enfant ou un jeune l'année dernière. Par contre, les accidents sont plus fréquents à vélo et à pied avec les adolescents.

Avec la rentrée scolaire, les bambins et les ados envahissent les rues aux heures de pointe. En voiture, à vélo ou même à pied, les moyens de transport diffèrent. Par contre, ils ont tous un point commun: ils peuvent être victimes d'accidents.

L'agence wallonne pour la sécurité routière (AWSR) vient de publier des chiffres sur ces trois dernières années. Entre 2014 et 2016, il y a eu 46 accidents qui impliquaient des enfants âgés de 3 à 11 ans, dans notre région.

« Ces chiffres proviennent de la police. Quand un accident survient,

les policiers rédigent un p.v., mais remplissent aussi une base de données.

Cette base de données nous est ensuite directement transférée, explique Yvan Casteels, directeur du département statistiques, analyses et recherche, au sein de l'AWSR. Et ensuite, on analyse les chiffres pour toute la Belgique. Ces accidents ne se produisent pas uniquement sur le chemin de l'école. Par contre, nous avons ciblé des

horaires bien précis: les heures de pointe liées au rythme scolaire ». À savoir, de 7h à 9h, de midi à 14h et enfin de 14h à 15h. Ces tranches horaires ne sont prises que du lundi au vendredi, hors week-end et vacances scolaires.

En les analysant, Yvan Casteels a remarqué que les enfants de 3 à 11 ans sont surtout victimes d'accidents de voiture. « Dans 60% des cas, ils sont passagers, forcément. C'est logique, à cet âge-là, le moyen de transport le plus utilisé est la voiture », commente Yvan Casteels. Ce sont, pour la majorité, des accidents qui engendrent

Plus de collisions avec les ados qu'avec les petits enfants

des blessures légères. Il n'y a eu qu'un seul accident avec blessés graves pour cette tranche d'âge. C'était en 2016. « Nous avons bien sûr des recommandations à faire, comme attacher l'enfant avec une ceinture de sécurité, placer l'enfant dans un siège adapté quand il mesure moins d'1m35. On remarque qu'un tiers des enfants n'étaient pas bien attachés lors d'un accident! ».

Le nombre d'accidents de la route en voiture chute quand des enfants plus âgés et des adolescents sont impliqués. Cela renvoie à « seulement » 33% des cas. « Entre 12 et 17 ans, les transports en commun sont beaucoup plus souvent utilisés. Du coup, les accidents se produisent avant ou après le bus ou le métro ». On remarque

que 38% des victimes étaient des piétons et 23% circulaient sur un deux-roues. « La cause exacte des

collisions est difficile à estimer. Mais on sait que les distractions sont plus fréquentes dans ces cas-là. L'attention des jeunes est parfois captée par un smartphone, la musique dans les oreilles est un facteur qui influence aussi ». Heureusement, dans la plupart des cas, les victimes sont légèrement

blessées, avec des égratignures et des petits bobos. « On considère qu'il y a un blessé grave à partir du moment où la personne est emmenée à l'hôpital ou quand elle est inconsciente. Exemple: une jambe cassée est répertoriée comme étant une blessure grave ». Chez nous, il n'y a pas eu d'accident mortel

entre 2014 et 2016. Par contre, en Wallonie, on en compte trois. « Il n'y en a aucun en 2014, un seul en 2015 et deux en 2016 ». Au total, à Mons-Borinage, il y a eu 37 accidents impliquant un enfant âgé de 3 à 17 ans en 2016, dont deux avec des blessés graves. ●

A.D.

Nombre d'accidents à la rentrée scolaire

		Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers	Total des victimes
ENFANTS DE 3 À 11 ANS	2014	0	0	14	14
	2015	0	0	15	15
	2016	0	1	16	17
ENFANTS DE 12 À 17 ANS	2014	0	2	20	22
	2015	0	1	25	26
	2016	0	1	19	20
ENFANTS DE 3 ANS À 17 ANS	2014	0	2	34	36
	2015	0	1	40	41
	2016	0	2	35	37

Source: Agence wallonne pour la Sécurité routière